

Réf: Dossier N° 084106

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCE ET TRANSPORTS SYLLA » en abrégé « SCTS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO  
PALMERAIE CITE SIR, Lot 752, Ilot 84

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/02/2022 reçus par Me kouame ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 17/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COMMERCE ET TRANSPORTS SYLLA » en abrégé « SCTS »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger:

- Commerce: Achat et vente de matériel de quincaillerie, import-export de marchandises, entrepreneuriat bâtiment, divers.

- Transport: transport et livraison de marchandises, transport privé et publique de personnes, diverses.

- Location de meubles et immeubles, livraison de mobilier et de bureautique.

- Gestion immobilière.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY AKOUEDO  
PALMERAIE CITE SIR, Lot 752, Ilot 84

Dirigeant(s) : M SYLLA LACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04344 du 18/05/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21466/GTCA/RC/2022 du 18/05/2022

